Procès-Verbal de la Séance du 8 septembre 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 8 septembre à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Lauriana TALBOURDET, Dorothée GARNIER, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Audrey BARBIER, Pascaline BARRAY

Mrs Patrice CAUDRON, Philippe PICQUE, Didier DAUBOIN, Cédric DEMARCY, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER, Frédéric LANGLOIS

Absente excusée avec pouvoir : Annick DUPONT pouvoir à Didier DAUBOIN

Pascaline BARRAY a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 21 juillet 2026 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2026.

2. Présentation de l'étude de Thibault LEGENDRE, concernant l'église et organisation des travaux.

M. le Maire présente l'étude réalisée par Thibault LEGENDRE, préalablement transmise aux conseillers municipaux.

Il précise que, parallèlement à ces travaux, les deux dernières phases de la redynamisation du centre bourg sont prévues pour 2027 et 2028. La Région subventionne ces travaux à hauteur de 50 % jusqu'en 2028. Il souligne toutefois qu'il serait préférable de réaliser les travaux de l'église, notamment l'enlèvement des gravats et autres, avant le début de ces aménagements, afin de ne pas risquer d'endommager les nouveaux équipements.

Il indique qu'une demande devra être adressée à la Région afin de savoir s'il serait possible de poursuivre le financement de ces travaux au-delà de 2028. Il convient également de vérifier les dispositions prévues dans la convention signée avec la Région.

Il précise que les montants des devis concernant les travaux de l'église ne sont pas encore connus. L'enlèvement préalable des gravats est nécessaire avant de pouvoir faire intervenir les entreprises afin qu'elles puissent établir leurs devis.

Il informe que les bancs de l'église seront stockés dans le local route de Dieppe pendant la durée des travaux.

Cédric DEMARCY évoque la possibilité d'intégrer la vente des anciens locaux des services techniques, situés rue Crignon Fleury, aux recettes destinées au financement des travaux.

Pascaline BARRAY propose d'inscrire les travaux de l'église au dispositif du Loto du patrimoine.

Patrick LAURENT demande si un suivi des démarches engagées pourrait être mis en place. M. le Maire précise qu'une commission existe déjà à cet effet. Patrick LAURENT indique qu'il souhaite intégrer ce groupe.

3. Point sur le week-end de la fête patronale

M. le Maire présente un bilan de la fête patronale. Il souligne que les conditions météorologiques ont permis au corso fleuri de se dérouler dans de bonnes conditions.

M le Maire indique que les forains ont fait un retour positif sur le week-end, malgré une baisse de la fréquentation des attractions foraines, qui s'inscrit dans un contexte économique plus difficile.

M le Maire rapporte également qu'à la suite d'un échange avec un administré, celui-ci a constaté que seuls quatre membres du Conseil municipal étaient présents au repas de la fête.

M le Maire remercie enfin le Comité des fêtes pour son implication et son investissement lors des différents événements organisés dans la commune.

4. Décision Modificative

M. le Maire informe le Conseil municipal avoir que deux décisions modificatives ont été prisesdans le cadre de la fongibilité des crédits.

La première décision concerne l'intégration des avances versées à Ingé'Oise pour les travaux de redynamisation du centre-bourg, pour un montant de 491 515,89 €, afin de permettre la récupération de la TVA.

La seconde décision concerne la rémunération d'Ingé'Oise, pour un montant de 3 657 €, cette dépense n'ayant pas été inscrite au budget prévisionnel.

5. Commissions et questions diverses.

M le Maire :

- Présente un point sur le tourisme au niveau des Hauts-de-France.

M. le Maire indique qu'il se rendra à l'office de tourisme avec Patrick le jeudi 10 septembre et souligne que les membres de l'office du tourisme ne sont pas suffisamment présents lors des différentes manifestations.

Informe les conseillers municipaux de l'invitation de la Compassion, pour l'inauguration des travaux de la Résidence des Sorbiers, prévue le jeudi 24 septembre à 10 heures. Annonce que Justine LEGUAY, pédicure podologue, devrait s'installer aux Sorbiers au mois de novembre.

Présente les acquisitions de matériel réalisées par la commune : un camion, une remorque et une balayeuse. Frédéric LANGLOIS demande si le véhicule utilitaire vient en remplacement d'un autre véhicule. M le Maire répond que cela dépend du contrôle technique du camion Mercedes.

Indique que l'effectif de quatre personnes risque de ne pas être suffisant et qu'il faudra réfléchir à l'organisation des services ou à un éventuel recrutement.

Fait le point sur la réunion avec les Jeunes Agriculteurs et indique que la foire devrait se dérouler dans de bonnes conditions.

Annonce que l'inauguration de ce comice aura lieu au ring bovin à 11 heures le dimanche 13 septembre.

Signale de nouveaux problèmes liés à la présence de chats, notamment rue des Lunetiers, rue des Sorbiers et sur le parking des HLM. Une réflexion devra être menée afin de trouver une solution.

Rappelle que la prochaine réunion du SE60 aura lieu le 22 à 18 heures.

Présente le courrier des buralistes concernant les travaux et leurs impacts sur les commerces, ainsi qu'un article consacré aux commerçants rencontrant des difficultés à Songeons.

Évoque la solidarité envers les communes sinistrées. L'Association des maires de France sollicite les communes afin qu'elles apportent leur soutien. Le conseil municipal décide de ne pas attribuer de subvention.

Expose le rapport de l'OPAC de l'Oise. M. le Maire indique qu'il conviendra de s'occuper de la haie.

Informe le conseil qu'une augmentation du prix de l'eau est à prévoir dés le 1er janvier 2027.

Rapporte les éléments concernant la manifestation du Bout du Haut, qui s'est déroulée avec succès sur deux jours grâce notamment à la participation de 80 bénévoles.

Transmet les remerciements du Secours Catholique pour la subvention accordée.

Présente le courrier des enfants du propriétaire du 20, route de Dieppe, indiquant que la vente de leur bien est compromise en raison du nombre important de véhicules entreposés par le garage Luc HAMONIER . La commune devra étudier les mesures à prendre.
M le Maire ira informer ce dernier.

Annonce la prochaine organisation d'une exposition Archipop à proximité du centre social.

Fixe les vœux au 8 janvier au centre social rural de Songeons : la cérémonie des maisons fleuries aura lieu à 18 heures, suivie des vœux à 19 heures.

Informe l'installation de deux feux récompenses : un route de Dieppe et un à Riffin, des subventions seront sollicitées à cet effet

Interroge le conseil sur la possibilité d'ouvrir le secrétariat le samedi matin, en effet, il y a peu de fréquentation pendant ces créneaux horaires. Une délibération sera prise à la prochaine réunion du conseil municipal.

Philippe PICQUE :

Indique que Frédéric Langlois et lui-même se sont rendus au centre social afin de répondre à un appel à projets concernant la plantation d'arbres. Cette démarche vise à récolter des fonds pour la structure, en collaboration avec les collectivités. Le projet sera réalisé avec la participation des enfants du périscolaire.

Rapporte les remarques constructives formulées par le jury « Villes et Villages Fleuris » lors de son passage. Celui-ci a notamment suggéré d'installer des plantes grimpantes sur les clôtures du terrain de football, de planter des arbres sur la placette de la Songeonnaise et d'implanter un érable champêtre à proximité de la salle de la Roseraie.

Indique que les Pompes funèbres Lefebvre ont été contactées pour la mise en place d'un deuxième columbarium.

Informe que la bourse aux plantes se déroulera le dimanche 11 octobre.

Précise que le gravillonnage a été réalisé le 25 août, entre le hameau de Riffin et la départementale menant à Morvilliers.

Informe que l'enlèvement des restes de peupliers a été effectué le 7 septembre.
Fait savoir que le bac de décantation de la mare du hameau de Séronville a été nettoyé le 8 septembre par l'entreprise Ludo Balayage, et adresse ses remerciements pour cette intervention

Audrey BARBIER :

Interroge le conseil concernant les compétences actuelles de l'ASVP, notamment sur la possibilité de constater les véhicules « tampons » stationnés sur le parking situé derrière les HLM, place de la Halle. Elle demande également quels sont ses pouvoirs en attendant la réception de sa carte d'ASVP.
M le Maire répond que pour le moment l agent peut faire un rappel à l'ordre mais après de la réception de sa carte il pourra verbaliser.

Patrice LAURENT :

Informe que, dans le cadre des Journées du Patrimoine, prévues le dimanche 20 septembre, l'association de Gournay a sollicité la commune afin de l'aider à organiser la visite. Une pré-visite a été réalisée le 8 septembre avec Mme Dauboin. Le rendez-vous est fixé à 9h30, place du Franc Marché, le dimanche 20 septembre, pour une visite prévue durant la matinée. L'association demande une participation de 5 € à ses adhérents. La commune ne demandera aucune participation financière aux habitants de la commune. Le départ est fixé à 9h30, place du Franc Marché.

Présente un retour sur le premier Café Mémoire, organisé par France Alzheimer le lundi 7 septembre. Cet atelier, mis en place à l'initiative de Mme Avelin, directrice de Temps de Vie, a réuni environ 25 personnes. Il se tiendra désormais le premier lundi de chaque mois et a pour objectif de soutenir et accompagner les personnes aidant.

Signale la porte ouverte de l'atelier de marc KRASKOWSKI, sculpteur à Senantes, le week-end du 12 et 13 septembre , avec pour thème : les animaux.

Dorothée GARNIER :

Informe de la reprise des séances du Ciné rural, à compter du jeudi 24 septembre à 20 h 30.

Fait un retour sur le forum des associations organisé par le Centre social rural. Cette manifestation a réuni seulement une petite dizaine d'associations et a attiré peu de visiteurs.

Patrice CAUDRON :

Informe qu'il a été sollicité par les personnes reprenant l'association de la Boule Songeonnaise.

Le Conseil municipal indique que l'association doit se réunir afin de procéder aux changements nécessaires auprès des anciens et des nouveaux dirigeants.

Frédéric LANGLOIS :

Présente le déroulement de la journée du 19 août, à l'occasion du passage du jury « Villes et Villages Fleuris »,notamment l'itinéraire réalisé dans le cadre de l'élaboration du dossier de candidature.

Indique que les membres de la commission ont exprimé un ressenti très positif, notamment face à la ripisylve, au verger communal et au cimetière.

Le résultat de la commission sera connu à la fin du mois d'octobre.

Remercie M. Francis WEISSKOPF pour les vidéos, ainsi que Michèle CHATILLON pour la réalisation du support papier et vidéo, dont le travail est remarquable, ainsi que les agents des services techniques pour leur implication.

Informe qu'il a reçu un mail de M. MOTTE concernant les ruissellements au Hameau de RIFFIN, dans lequel celui-ci demande quand le SIVT débutera les travaux. Il précise que ceux-ci commenceront le 15 octobre.

Indique que, concernant les locaux des services techniques, la société Kalis interviendra les 17 et 18 septembre afin de procéder à l'installation des cloisons.

Donne lecture du courrier transmis par le club de tennis, concernant le souhait d'installer un module destiné à servir de « Club House » à proximité du terrain de tennis.

Evoque les devis reçus pour l'aménagement des aires de jeux, à la suite d'une réunion entre les adjoints qui a eu lieu le 26 août, et souligne que les montants proposés sont très élevés.

Pascaline BARRAY :

Fait le point sur la rentrée scolaire. Elle indique que seulement 22 enfants de primaire étaient inscrits à la cantine le jour de la rentrée, alors que 56 enfants ont finalement dû être accueillis ce jour-là. Elle souligne le manque d'implication de certains parents concernant les inscriptions à la cantine.

Indique également que la réunion de rentrée en classe de CP n'a réuni que quatre parents.

Précise que, des études ont été réalisées pendant les vacances à la suite de l'apparition d'un trou, dans la cour de l'école maternelle. Elle précise que ces études ont conclu à l'absence de risques. Elle annonce donc que le trou sera rebouché pendant les vacances d'automne.

Signale que la porte située à l'arrière de l'école maternelle a été forcée pendant la période estivale.

Evoque la réunion du 6 août concernant le déplacement de l'arrêt de bus situé en face du magasin Coccinelle. Elle précise que, lors de la prochaine phase de travaux, celui-ci sera déplacé au niveau du croisement de la rue des Sorbiers et de la rue Jean Touchard, à

proximité de Maître LESAUVAGE. Elle indique que cet arrêt prendra la forme d'une casquette en bois.

Elle annonce que la commission de Noël se réunira le 16 septembre à 18 h 30 à la Mairie afin de préparer les décorations des différents bâtiments.

Informe que le SMOTHD n'a pas encore renvoyé le devis concernant la vidéo protection.

Présente les prochaines dates inscrites à l'agenda :

- le 8 septembre : foire agricole inauguration à 11 h ;
- le 3 octobre : fête des bibliothèques à Grandvilliers ;
- le 11 octobre : bourse aux plantes.

Fin de séance : 22h03

Prochaine réunion : Mardi 13 octobre à 19h30

